



Analyse stylistique des discours de Choguel Kokalla Maïga et Abdoulaye Maïga à la tribune des Nations-Unies

Stylistic analysis of the speeches of Choguel Kokalla Maïga and Abdoulaye Maïga at the United Nations forum

Diafar ISSIAKA
ULSHB, département Lettres de la FLSL – Bamako/ Mali.
diafarim@gmail.com

Reçu: 28/08/2023, **Accepté:** 30/08/2023, **Publié:** 20/10/ 2023

Résumé:

Cette étude se veut une analyse stylistique des deux discours qui ont marqué la transition politique au Mali. Il s'agit des discours du Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga à la 76^e Assemblée générale des Nations-unies et du Premier ministre intérimaire, Abdoulaye Maïga, prononcé lors de la 77^e Assemblée générale. Ces deux discours ont pour trame les relations diplomatiques entre le Mali et la France en lien avec la crise politico-sécuritaire qui secoue le Mali et le Sahel. Les deux discours abordent les causes de la crise malienne et tentent d'apporter à leur façon une réponse aux questions que se posent les partenaires. C'est ainsi que nous avons choisi de nous interroger sur l'ethos de crédibilité dans les deux discours en ayant recours aux concepts d'ethos prédiscursif et d'ethos discursif. Le Mali traverse une crise multidimensionnelle qui l'a plongé dans une transition militaro-politique et cela ressort dans les discours de ses deux hommes. La question fondamentale de cette étude se structure autour de la responsabilité des acteurs et des partenaires dans cette crise mais aussi leur combat contre « l'hydre du terrorisme, l'extrémisme violent et l'instabilité » à travers l'ethos dans les deux discours.

Mots clés : *crise, ethos, terrorisme, extrémisme violent*

Abstract

This study aims to be a stylistic analysis of the two discourses that marked the political transition in Mali. These are the speeches of the Prime Minister, Choguel Kokalla Maïga at the 76th General Assembly of the United Nations and the interim Prime Minister, Abdoulaye Maïga, delivered during the 77th General Assembly. These two speeches are framed by diplomatic relations between Mali and France in connection with the political and security crisis that is shaking Mali and the Sahel. The two speeches address the causes of the Malian crisis and attempt to provide, in their own way, an answer to the questions posed by the partners. This is how we have chosen to question ourselves on the ethos of credibility in the two discourses by using the concepts of prediscursive ethos and discursive ethos. Mali is going

through a multidimensional crisis which has plunged it into a military-political transition and this is apparent in the speeches of its two men. The fundamental question of this study is structured around the responsibility of the actors and partners in this crisis but also their fight against "the hydra of terrorism, violent extremism and instability" through the ethos in the two discourses.

Keywords : *crisis, ethos, terrorism, violent extremism, instability.*

Farankan¹

Nin kalan in kun ye ka ke kumasen fila minnu ye politiki jiginni taamasiyen ye Mali konɔ, olu segesegeli cogoya siratige la. Ninnu ye minisirijemɔgo Choguel Kokalla Maïga ka kumaw ye Duniya kelenyatɔnba ka lajeba 76nan na ani waatilatige minisirijemɔgo Abdoulaye Maïga ka kumaw ye minnu kera jamanakuntigiw ka lajeba 77nan senfe. Nin jemukan fila in be ke Mali ni Faransi ce diplomasi jepɔgonyaw fe ka jesin politiki ni lakana geleya ma min be ka Mali ni Sahel yereyere. Jemu fila ninnu be Mali geleya sababuw nefɔ, k'a jini ka jaabi di, u yere ka sira fe, jepɔgonw ka jininkaliw kan. O cogo de la an y'a sugandi k'an yere jininka dannayako ethos kan o kumasen fila in konɔ, an ketɔ ka baara ke ni prediscursive ethos ni discursive ethos hakilinaw ye. Mali be ka temen geleya caman fe min y'a don sorɔdasi-politiki jiginni na wa o be ye a ce fila ka kumaw la. Nin kalan in jininkali jonjon sigilen be nin geleya in kebagaw n'a jepɔgonw ka kunkanbaaraw lamini na nka u ka keke fana be ke ni « terrorisme hydra, extremism violent et instabilité » ye ethos fe jemukan fila in konɔ.

Dape kolomaw : geleya, ethos, terrorisme, fariyako juguya.

Pour citer cet article :

ISSIAKA, Diafar,(2023), Analyse stylistique des discours de Choguel Kokalla Maïga et Abdoulaye Maïga à la tribune des Nations-Unies, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 336-351. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>

Pour citer le numéro :

MARTIN, Justine, SOLTANI, El-Mehdi et YAO, Jean-Marc Yao, (2023), Numéro -Spécial- Varia-, *Contextes Didactiques, Linguistiques et Culturels* [En ligne], 1(2), 570p. Disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/928>



¹ **Le Bambara**, une langue qui possède le statut de langue nationale au Mali.

Introduction

Cette étude ne rentre pas dans la genèse de la crise malienne qui est une crise profonde et complexe. Elle est profonde dans la mesure où elle tire ses origines d'avant les indépendances des années soixante. Il y a eu des accalmies dans certaines périodes où les décideurs ont essayé d'apporter des solutions mais chaque régime a eu à gérer cette crise d'une façon ou d'une autre. Elle est complexe dans le sens où elle a fini par atteindre tout le Sahel et cela mérite une étude à part parce qu'il y a d'autres acteurs et d'autres partenaires qui ont leur responsabilité tel est le cas de l'OTAN avec sa guerre en Lybie. Nous nous limiterons aux discours des deux premiers ministres prononcés à la tribune des Nations-Unies.

Notre corpus est constitué de deux discours prononcés à l'occasion du débat général de la 76^e et 77^e sessions ordinaires de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2021 et 2022 par le Premier ministre de la transition malienne Choguel Kokalla Maiga (2021) et le Premier ministre Intérimaire Abdoulaye Maiga (2022).

Si nous évoquons la genèse ou les acteurs et partenaires par endroit dans cette étude ce qu'ils sont évoqués par les discours des deux premiers ministres maliens. Les deux discours évoquent de façon brève la genèse, les acteurs, les partenaires et leur responsabilité dans la crise multidimensionnelle de leur pays. Ainsi il s'agit pour nous de mener une analyse stylistique selon le sens que lui donne Frédéric Calas :

L'analyse stylistique est l'examen des procédés linguistiques mis en œuvre par un écrivain, non seulement à des fins communicatives, mais encore en vue de produire un effet esthétique. Elle est sans cesse au service de l'interprétation littéraire du texte, en s'attachant de prime abord aux modalités de l'écriture de l'œuvre, c'est-à-dire à la sélection des mots, des phrases, des postures énonciatives et des procédés rhétoriques au sens large, qui permettent aux auteurs de livrer leur vision du monde, de construire leurs univers et de les faire partager au lecteur.

L'analyse stylistique emprunte à la grammaire, à la linguistique (énonciation, pragmatique, linguistique textuelle, analyse du discours), à la rhétorique, à la poétique et à la sémiotique leurs outils et leurs approches pour décrire l'utilisation qu'un auteur fait de tel ou tel élément langagier. (Calas, 2021 :11)

Nous avons choisi de nous interroger sur l'ethos de crédibilité dans les deux discours en ayant recours aux concepts d'ethos prédiscursif et d'ethos discursif. C'est l'image qu'on a des deux hommes d'Etat maliens avant leur discours (ethos prédiscursif), celle qu'ils projettent dans leur discours (ethos discursif) et leur désir de se montrer crédibles et légitimes

d'où l'ethos de crédibilité et l'ethos d'autorité à travers leurs discours. Le Mali traverse une crise multidimensionnelle qui l'a plongé dans une transition militaro-politique et cela ressort dans les discours de ses deux hommes. Ainsi Frédéric Calas dans ouvrage intitulé *Leçons de stylistique* circonscrit ainsi l'ethos :

Notion issue de la rhétorique aristotélicienne, renouvelée par les études pragmatiques, qui désigne au départ les qualités morales de l'orateur, et l'image que ce dernier doit donner de lui dans le discours pour accroître sa capacité de conviction. Il est utile de distinguer entre l'*ethos* prédiscursif et l'ethos discursif : le premier correspond à l'image préalable du locuteur, telle qu'on la connaît par ses dires ou ses actes antérieurs, par le portrait qu'en a fait le narrateur, par les dires des autres personnages, le second, l'ethos discursif, est l'image que celui qui parle donne de lui dans et par son discours, par ses prises de parole. (Calas, 2021 : 421)

Et Béatrice Toulon dans un article dans un article intitulé «L'Ethos ou l'impact de la crédibilité» a bien cerné la notion de l'ethos en ce sens :

En grec, Ethos signifie, «la personne». L'Ethos c'est vous. Vous en tant que personne, au-delà de votre fonction, de votre statut, de votre position. L'Ethos c'est ce qui va créer votre crédibilité à travers la perception que les autres auront de votre personnalité. C'est cette crédibilité qui fonde la confiance, ou pas. L'Ethos est un élément central du leadership. Il est intimement lié à la fonction de manager, de meneur, puisque sans confiance, personne ne vous reconnaîtra vraiment. C'est l'Ethos qui impose aux autres l'idée que vous méritez leur confiance. Pousser son Ethos, c'est pousser sa confiance en soi, sa capacité à assumer ce que l'on est et donc à être cohérent et à le montrer. C'est cette cohérence qui induit respect et confiance [...]. (Toulon, 2015 : 57-65)

La question fondamentale de cette étude se structure autour de la responsabilité des acteurs et des partenaires dans cette crise mais aussi leur combat contre «l'hydre du terrorisme, l'extrémisme violent et l'instabilité» à travers l'ethos dans les deux discours.

1. Ethos et légitimité de la transition malienne

Les deux textes de notre corpus s'inscrivent dans le cadre du discours de dénonciation dans lesquels les grands genres de l'éloquence s'y retrouvent : *Inventio*, *Dispositio* et *Elocutio*. Ainsi les deux textes ont pour scène englobante le discours. Quelques éléments de la *dispositio* se retrouvent dans l'ethos. Ainsi l'exorde est une partie de la *dispositio* et Selon Frédéric Calas « elle forme l'ouverture du discours ou l'introduction. Sa fonction est d'attirer l'attention de l'auditoire (*captatio benevolentiae*) en faisant appel

aux sentiments. On y trouve la question des mœurs de l'orateur (*ethos*).» (Calas, 119 : 2021)

Dans ce qui constitue l'exorde ou l'incipit des deux discours, après les formules traditionnelles de salutations et de courtoisies, les deux chefs de gouvernements utilisent «je» dès l'introduction de leur discours pour s'octroyer un ethos de crédibilité en parlant au nom du peuple malien et au nom du président de la transition malienne.

Le Premier ministre Choguel a rappelé l'historique de la crise malienne dans un souci de légitimer la transition malienne : «C'est dans ce contexte difficile que le peuple malien, après plusieurs mois de soulèvements populaires, a choisi une autre direction à notre pays et a placé tous ses espoirs dans le processus de Transition politique en cours et dont il est l'artisan principal.» (Choguel, discours). Il se montre neutre dans l'avènement de la transition et le seul artisan est le «peuple malien» parce qu'il sait que le peuple est souverain. Il est à la recherche d'une légitimité en montrant que le seul espoir du peuple est la transition. Il continue sur ce ton afin de montrer qu'ils ne sont pas isolés et ne viennent pas du néant en affirmant ceci :

Le Gouvernement de Transition que je dirige depuis le 11 juin 2021 comprend les représentants des forces vives du Mali. Fait notable, il comprend aussi, dans un souci d'inclusivité, des membres des Mouvements signataires de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, ainsi que des représentants des forces politiques et sociales de notre pays. (Choguel, discours)

Le rappel des différentes forces qui composent le gouvernement permet au Premier ministre l'acquisition d'une légitimité et par anamorphose² «le souci d'inclusivité» dont il parle n'est rien d'autre que le souci de légitimité et de crédibilité.

2. Le «je» de légitimité

Le «je» est important dans le discours dans la mesure où l'indice d'énonciation du discours est la première personne du singulier contrairement au récit qui fait appel à la troisième personne du singulier (il) dans la plupart des cas. Ainsi le «je» et le «nous» utilisés dans les deux discours aussi bien que le pronom personnel «me» sont des éléments de légitimation du discours : «Qu'il me soit permis également de réitérer à notre Secrétaire général, M. António GUTERRES, notre haute appréciation des

² Selon le Dictionnaire Robert : l'anamorphose est une « Image déformée (selon des règles précises) que donne un miroir courbe ».

efforts louables qu'il continue de déployer pour la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation commune.» (Abdoulaye, discours). Les mots utilisés par Abdoulaye Maiga dans cette introduction sont proches de ceux de Choguel : «notre Organisation commune [...] Je rappelle que notre organisation commune, l'ONU» (Choguel, discours). Les deux Premiers ministre s'octroient une légitimité à parler au nom du Mali et de son président de transition et ensuite ils légitiment le gouvernement de transition comme le dit Choguel : «Aussitôt installés, nous avons travaillé ensemble à l'élaboration du Plan d'Action du Gouvernement de Transition».

Dans un souci de légitimité le Premier ministre Choguel, après avoir rappelé les missions de la MINUSMA, montre la situation actuelle de son pays pour faire comprendre qu'ils doivent agir de façon urgente : «Huit ans après le déploiement de la MINUSMA, les extraits ci-dessus des résolutions de 2100 (2013) et 2164 (2014) sont d'une évidente et d'une brûlante actualité.» Quant à l'orateur Abdoulaye Maiga, il joue sur le pathos pour émouvoir son auditoire en disant à propos du Secrétaire général, M. António GUTERRES : «Nous sommes convaincus que vous êtes un ami du Mali et du Sahel. L'amitié reposant sur la sincérité, souffrez que je vous exprime mon profond désaccord suite à votre récente sortie médiatique» (Abdoulaye, discours). C'est une façon pour le Premier ministre de montrer une position neutre de quelqu'un qui dit la vérité d'où un ethos de sincérité qu'il veut donner à voir.

3. L'élément de légitimation de l'Etat aux yeux des citoyens

Le principal élément de légitimation aux yeux du peuple malien est la garantie de la sécurité et c'est ce que Choguel fait apparaître ici : «S'il est établi que l'un des droits fondamentaux des populations est le droit à la sécurité, la garantie de celle-ci est, assurément, l'élément de légitimation de l'Etat aux yeux des citoyens». Ce discours est un écho à un autre discours antérieur avant leur arrivée au pouvoir. L'ancien régime avait fait face à des soulèvements qui ont conduit à un coup d'Etat parce que la sécurité a failli. Ainsi ce gouvernement ne peut se légitimer qu'en garantissant ce que le peuple avait perdu d'où les nouvelles alliances et l'achat des armes de façon répétitive et qu'ils n'hésitent pas à montrer à télévision nationale.

Le premier ministre Abdoulaye Maiga utilise la prétérition pour se légitimer en répondant directement au président Bazoum. La prétérition est une figure de style propre aux hommes politiques pour la simple raison qu'elle permet d'ironiser l'interlocuteur de façon intelligente : «A l'endroit de M. Bazoum, il remarquera que le Gouvernement de la Transition n'a pour le moment jamais réagi à ses propos injurieux pour deux raisons cumulatives.» (Abdoulaye, discours). En ce qui concerne Alassane Ouatara

c'est une métaphore footballistique qu'utilise par Abdoulaye Maiga pour le décrédibiliser et se crédibiliser : « Dans un langage plus simplifié et en référence à une métaphore footballistique, le 3ème mandat est une magie, c'est l'art de se dribbler soi-même tout en gardant le ballon. » Dans la même logique il utilise la comparaison du chameau et du dromadaire : « Excellence M. le Président Ouattara, vos conseils nous rappellent la triste histoire du chameau qui se moque de la bosse du dromadaire. »

La métaphore dans « l'Hydre du terrorisme » utilisée par Choguel permet de saisir l'importance de la mission mais la gravité de l'état du pays confronté à une crise multidimensionnelle qu'il faut résoudre. Ainsi il fait assoir sa légitimité en faisant recours à un truisme / tautologie / lapalissade : « C'est une lapalissade d'affirmer que le Mali et les pays du Sahel sont, de nos jours, confrontés à l'hydre du terrorisme, à l'extrémisme violent et à l'instabilité. Cela dure depuis plus d'une décennie, avec le risque d'enlèvement, de banalisation ou de lassitude, propres à détourner ces problématiques de l'agenda international. » (Choguel, discours). Dans ce passage Choguel a surtout peur du « risque de l'enlèvement », de « banalisation ou de lassitude ».

4. Une crise profonde selon Choguel et Abdoulaye

Le Premier ministre intérimaire Abdoulaye Maiga persuade l'assemblée et par-dessus le monde que la crise malienne est profonde parce que selon lui son pays dispose des preuves qui incriminent certains partenaires : « le Mali sera en mesure de prouver que la junte française a fourni des renseignements et des armes à des groupes terroristes ». Il insiste en s'attribuant un ethos d'interrogateur et d'incompréhension pour donner plus de poids à son accusation en utilisant la répétition. Il répète plusieurs fois l'expression : « obscurantisme de la junte française » qu'il finit par substituer « la junte française ». Il y a aussi entre autres les expressions : « Plus grave », « les faits graves » ce qui montre une insistance qui aboutit à un pléonasme comme figure d'insistance et de répétition : « Le Premier Axe du Plan d'action du Gouvernement érige la sécurité au rang de priorité élevée... La situation continue progressivement de se détériorer ». La légitimité du premier ministre se trouve dans sa vision à faire de la sécurité une « priorité élevée » et de montrer qu'avec les autres c'est la destruction ou la disparition : « La situation continue progressivement de se détériorer ».

a. Complot des partenaires: l'affaire des 46 mercenaires et la guerre par procuration?

Le Premier ministre Abdoulaye Maiga fait savoir qu'il y a deux discours. Un premier discours dans lequel on reconnaît le Mali comme étant

victime et un deuxième dans lequel on veut prouver le contraire : « Les récentes synchronisations des actions et l'harmonisation des éléments de langage consistant à faire passer le Mali de statut de victime à celui de coupable dans cette affaire des mercenaires, sont sans effets. » Et plus loin il montre clairement un complot contre son pays à travers ceux qui mènent une guerre par procuration. Le principal partenaire dans la lutte contre le terrorisme est aujourd'hui le principal ennemi : « M. le Président, il semble opportun pour le Mali de demander votre implication personnelle auprès du Conseil de Sécurité des Nations Unies, afin que notre demande aboutisse, pour que cesse la duplicité et la guerre par procuration imposée à mon pays. » Le terme « duplicité » montre clairement ce que le Premier ministre veut dire : il y a un double jeu dans la résolution de la crise malienne. Il dit clairement plus loin « les agissements de la junte française contre mon pays ».

b. Choguel et Abdoulaye : deux registres continuité ou discontinuité ?

Le premier ministre intérimaire Abdoulaye Maïga consacre une large partie de son discours à la réponse aux réactions des différents partenaires qui ont un point de vue opposé à la sienne. Il a une vision de la politique basée sur la réciprocité instaurée par le gouvernement de Choguel à travers l'affaire de l'Ambassadeur français mais aussi des sanctions de la CEDEAO. Cette politique se confond avec la loi du talion dans L'Exode 21, 23, 25 : « Mais si malheur arrive, tu paieras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure³. » Ainsi, le premier ministre intérimaire affirme au monde que le Mali répondra coup pour coup à chaque déclaration, à chaque réaction et à chaque action et la meilleure illustration se trouve dans ce passage : « Votre position sur l'affaire des mercenaires a été suivie par certains responsables d'Afrique de l'Ouest, donc c'est sous votre couvert, que nous leur adresserons des messages. » Le discours est caractérisé par l'ironie et l'humour. Ceux qui se cachent sous le couvert des Nations Unies ne méritent pas une réponse directe et de la même manière il fait savoir qu' « Au Mali, notre administration ne travaille pas sur la base de l'oralité, ni des déclarations par voie de presse... ». Le PMI est conscient qu'en donnant au Mali une image d'un pays respecté et crédible, il s'octroie en retour un ethos de crédibilité. C'est l'un des points de convergence avec le PM Choguel. Le PMI lance une mise en garde au monde : « Les vaillantes

³ L'Exode, 21, 23, 25. Voir aussi : Lévitique, 24,17-22 ; Deutéronome,19,21, Genèse IX: 6, etc.

Forces de Défense et de Sécurité du Mali restent déterminées à faire face à toutes les menaces, d'où qu'elles viennent.»

c. Fusion de discours du PM Choguel et du PMI

Le Premier ministre intérimaire Abdoulaye Maiga dit ceci «La France nous a abandonné en plein vol et elle est revenue nous poignarder dans le dos » ce qui est une réponse mot pour mot le passage du discours du PM Choguel : « Le monde se souviendra qu'après avoir été abandonné en plein vol, le 10 juin 2021, par la France qui a décidé unilatéralement de retirer la force Barkhane du Mali, mon pays a été ensuite poignardé dans le dos par les autorités françaises. La précision est d'autant plus utile que nous refusons tout amalgame avec le peuple français que nous respectons. » Ainsi l'Organe Unique Indépendant de Gestion des Elections (OUIGE) annoncé par Choguel est réalisé ici dans le discours de Abdoulaye Maiga, la réforme constitutionnelle est en voie de finalisation : crédibilité et continuité :

Dans cette perspective, je suis heureux de souligner que certaines avancées majeures ont déjà été réalisées, notamment la promulgation de la loi électorale qui comprend entre autres la création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE) dont l'installation est à un stade avancé, ainsi que la mise en place d'une commission composée d'éminentes personnalités de toutes les composantes de la société malienne, chargée de la rédaction de la nouvelle constitution. (Abdoulaye, discours) .

Sur les traces de Choguel, Abdoulaye Maiga reprend le concept de mise en œuvre intelligente : «Parallèlement, la mise en œuvre diligente et intelligente de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali» Les discussions à propos de l'Accord Annoncées dans le discours de Choguel, ont été réalisées selon Abdoulaye Maiga.

5. Premier ministre Abdoulaye Maiga : un discours de règlement de compte ?

Le Premier ministre Abdoulaye Maiga règle ses comptes avec tout le monde et les nomme : Le Secrétaire général, M. António GUTERRES, le Président en exercice de la CEDEAO, M. Umaro Sissoco Embaló, le Président de la République du Niger M. Bazoum, La France, Mme la Ministre des Affaires Etrangères de la France et le Président de la Côte d'Ivoire Monsieur Alassane Ouattara. Le PMI Abdoulaye Maiga tente de briser l'image de la France en rappelant sa responsabilité dans le génocide Rwandais, en la qualifiant de traître à travers l'expression «poignarder dans le dos» et en la qualifiant d'obscurantisme junte nostalgique de pratique néocoloniale, condescendante, paternaliste et revancharde. La répétition de l'expression «obscurantisme de la junte française» marque une intensité et constitue une réponse à la qualification donnée par les autorités françaises aux dirigeants de la transition malienne qui sont aussi qualifiés de junte d'où

le principe de réciprocité dont nous avons déjà parlé. C'est de cette même manière que les deux adjectifs «illégales et illégitimes» répondent aux autorités françaises qui ont qualifié les autorités maliennes «d'autorités illégales et illégitimes». Il répond à la Ministre des Affaires Etrangères de la France en ces termes :

Mme la Ministre des Affaires Etrangères de la Junte française, à qui le Mali n'a pourtant rien demandé, a estimé qu'il n'y avait pas eu de progrès, oubliant que Nul ne peut aimer le Mali, plus que les Maliens eux-mêmes. Sa position singulière et son adversité ne nous surprennent guère. Victor Hugo dans Claude Gueux a classé le genre humain en deux catégories, en indiquant : "qu'il y a des hommes qui sont fer et des hommes qui sont aimant" la Ministre dont il s'agit, malheureusement, n'est ni fer, ni aimant, elle est hideusement sui generis. (Abdoulaye, discours)

Dans un discours antérieur Abdoulaye Maiga ne dit-il pas à l'ex ministre de Défense française la célèbre citation de Alfred de Vigny : « Seul le silence est grand, tout le reste est faiblesse [...] Gémir, pleurer, prier, est également lâche » (Vigny, Les destinés, 1843). Il veut faire taire les détracteurs de la transition malienne et c'est une manière pour lui de réclamer sa souveraineté et ces propos le prouvent :

Devant l'incertitude et les situations étrangères, le peuple malien adopte une attitude prudente, c'est ce que l'écrivain et le sage Amadou Hampâté Ba, met en relief, en conseillant dans l'étrange destin de Wangrin que : « Si observer est une qualité, savoir se taire préserve de la calamité ». Mme le Ministre de la junte française, le Mali vous conseille de vous contenter d'observer sa situation. (Abdoulaye, discours)

Il répond à Alassane Ouattara comme pour lui dire qu'il est très mal placé pour donner des conseils. C'est ainsi qu'il explique le troisième mandat en quatre temps pour finir avec une métaphore : « Dans un langage plus simplifié et en référence à une métaphore footballistique, le 3ème mandat est une magie, c'est l'art de se dribbler soi-même tout en gardant le ballon. Excellence M. le Président Ouattara, vos conseils nous rappellent la triste histoire du chameau qui se moque de la bosse du dromadaire. »

Avant de dire vers la fin de son discours que « Le Mali et son peuple ne seront pas des spectateurs face aux assauts et l'adversité : pour chaque mot employé de travers, nous réagirons par réciprocité, pour chaque balle tirée contre nous, nous réagirons par réciprocité ». Il pousse le principe de réciprocité à l'extrême en nommant le gouvernement Français de « junte française ».

a-Partenaires et acteurs: Crise statique ou enlissement? à qui la faute?

Les partenaires et les acteurs dans la crise malienne sont bien connus et on peut citer : l'Opération Serval, l'Opération de paix de l'ONU la MINUSMA et les forces internationales dont la Force Barkhane, la Force européenne TAKUBA, la Force conjointe du G5 Sahel et à cela s'ajoute les terroristes. Ainsi Choguel soutient l'idée selon laquelle cette crise est non seulement statique mais s'enlise :

De mars 2012 à ce 25 septembre 2021 où je m'adresse à vous du haut de cette auguste tribune, la situation de mon pays ne s'est guère améliorée, malgré le soutien international et la présence sur notre sol d'une Opération de paix de l'ONU, la MINUSMA, et des forces internationales : l'Opération française Barkhane, la Force européenne TAKUBA et la Force conjointe du G5 Sahel. (Choguel, discours)

La préposition « malgré » est utilisée par l'orateur pour montrer l'impuissance de toutes ces Forces face à « l'Hydre du terrorisme » et cela c'est pour soutenir l'idée à venir qui consiste à aller voir ailleurs avec d'autres partenaires. Ainsi, la responsabilité ou la faute est partagée par les partenaires selon Choguel la crise qui était dans une partie du territoire s'est propagée sur toute l'étendue du territoire « les Groupes armés terroristes qui ont envahi près des deux tiers de notre territoire national en 2012 ont été dispersés sans jamais être anéantis. Ils se sont reconstitués et se sont renforcés. » (Choguel, discours). Et entre temps la mission de la MINUSMA a changé en cours de route : « Les Maliennes et les Maliens ont le net sentiment que la mission assignée à la MINUSMA a changé en cours de route, et notamment depuis 2015, suite à la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, alors même que les défis qui ont justifié son déploiement sont restés constants. » (Choguel, discours). Ce passage souligne une trahison dans la guerre pour la paix selon le premier ministre.

Il faut pour sauver le pays, changer de méthode et chercher des nouveaux partenaires comme le dit le Premier ministre intérimaire Abdoulaye Maïga : « C'est à ce prix qu'une nouvelle ère sera une réalité, avec des solutions porteuses de changement pour relever des défis interdépendants, avec des Etats interdépendants et en valorisant l'Homme... »

b-Abandon, divorce ou trahison?

Selon l'orateur, le moment choisi par l'Opération française Barkhane pour quitter le Mali constitue un abandon et une trahison parce que la situation ne s'est guère améliorée et déjà, elle songe à une transformation dont le Mali n'en sait rien : « C'est également dans ce contexte que l'Opération française Barkhane amorce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une transformation en Coalition internationale dont tous les contours ne

sont pas encore connus, en tout cas pas connus de mon pays. » (Choguel, discours).

L'orateur Choguel donne une image de victime à son pays et tente de montrer à l'auditoire que la France n'a pas respecté le protocole de retrait. Il y a une véritable recherche d'un ethos de crédibilité dans l'image d'un Mali qui regrette et de l'ONU victime du non-respect du lien tripartite et en fin de compte selon le ministre il n'y a qu'un seul coupable, la France :

L'annonce unilatérale du retrait de Barkhane et sa transformation n'ont pas tenu compte du lien tripartite qui nous lie ... Le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation qui doit être la règle entre partenaires privilégiés n'ait pas été observé en amont de la décision du Gouvernement français. (Choguel, discours).

Le divorce est clair pour le Premier ministre intérimaire qui met en garde la MUNISMA : « Le Gouvernement du Mali dénonce les influences extérieures négatives et les tentatives d'instrumentalisation de certaines entités légalement présentes au Mali, pour servir des agendas cachés ». Dans les deux discours on constate une accusation et mise en garde qui permet montrent un ethos de crédibilité.

c-Pourquoi nous avons changé de partenaire?

Selon Choguel le Mali étant déjà « devant le fait accompli » qu'il caractérise d'un « abandon en plein vol » ce qui laissera un vide qu'il faut combler et pousse le Mali à chercher à « assurer la sécurité de manière autonome » et dans le souci de légitimation de ce choix, il interpelle et incite les Nations Unies à l'adoption d'une nouvelle « posture plus offensive ».

L'ethos de crédibilité dans ce passage saute à l'œil à travers l'accusation d'abandon de la part d'un partenaire essentiel qui le pousse à nouer des nouveaux partenariats. Il montre par-là qu'il est obligé de combler le vide et fait savoir qu'il n'a chassé personne et n'a trahi personne, au contraire, il en est la victime. Il précise en engageant tout son peuple pour plus de crédibilité que le coupable est ailleurs : « Non ! Je le dis sans ambages. Notre peuple n'a jamais été et ne sera jamais un peuple ingrat ». Alors-même que la volonté de changement est là. Et le discours est caractérisé par le changement sur tous les plans : changement interne et externe. Le changement réel n'est pas l'abandon en plein vol encore moins le vide laissé par la force Barkhane mais comme le dit Choguel ici :

Au sommet de l'Etat et au sein des populations maliennes, il existe un désir de paix et une soif de sécurité qui font écho à l'exigence d'efficacité des instruments et des mécanismes politiques et militaires mis en place et qui font paradoxalement du Mali un pays sur-militarisé mais très vulnérable face au terrorisme, devenu un facteur de désintégration de nos sociétés et de déstabilisation des fondements de l'Etat. (Choguel, discours)

C'est face à cette incompréhension et cette image d'un pays « sur-militarisé » qui n'a pas cessé sa descente aux enfers avec des soulèvements populaires, des coups d'Etat, de la montée du terrorisme extrémiste et la perte territoriale. C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'inefficacité des « instruments et des mécanismes politiques et militaires » mis en place. Ainsi l'on comprend que le changement permet au gouvernement de transition de se légitimer. Ils n'ont pas le choix que d'apporter un changement radical, d'ailleurs l'exemple du Burkina Fasso constitue une leçon.

Pour Choguel, la réponse aux questions que se posent les Maliens, des questions qui expriment l'angoisse, l'exaspération et la colère mais aussi d'un « sentiment d'insatisfaction à la fois des Maliens et des partenaires », c'est sans doute le changement :

Nous devons avoir le courage et la lucidité d'interroger les instruments et les mécanismes évoqués plus haut. Nous devrions aussi et surtout remettre sur la table la demande d'un mandat plus robuste et d'un changement de posture de la MINUSMA, régulièrement faite par notre Gouvernement au Conseil de sécurité de l'ONU. (Choguel, discours)

C'est la seule condition selon le premier ministre pour s'offrir une crédibilité aux yeux du peuple. Il sait qu'il y va de leur image, c'est pourquoi il associe la Mission de l'ONU à sa nouvelle vision en affirmant de façon intelligente et sous-entendu que le gouvernement de transition du Mali et la Mission de l'ONU sont liés et la voie qui offre la crédibilité est de répondre aux aspirations du peuple malien, aspiration qui est aussi la sienne.

Ce changement ne concerne pas seulement le Mali et la Mission de l'ONU mais aussi le G5 Sahel parce selon le premier ministre la crise malienne au-delà du fait qu'elle constitue « une menace pour la paix et la sécurité internationales » a cependant une « dimension régionale » dans le problème « sécuritaire au Sahel » Le changement est le topos de la gouvernance de cette transition et cela s'étend sur tous les points évoqués jusqu'à l'application des accords d'Alger dont le « cadre nouveau appelé Cadre Inter malien pour la mise en œuvre de l'Accord » Dans ce changement on aboutit à la rupture d'où le divorce d'avec la France et tous ceux qui vont à l'encontre de la vision de cette transition.

Enfin le premier ministre affirme la volonté et l'engagement de son pays dans la voie de la réforme et de la refondation : « Pour réussir ce pari, notre pays a décidé de s'engager dans la voie des réformes ». Le Premier ministre intérimaire Abdoulaye Maiga ne se contente pas de répondre aux réactions négatives de certains partenaires mais il remercie « les bons » partenaires : « C'est le lieu pour moi de saluer une fois de plus le rôle actif

de l'Algérie et l'accompagnement de l'équipe de médiation internationale. »
Ce qui permet de renforcer cet ethos de crédibilité.

Conclusion

Ces deux discours ont pour trame les relations diplomatiques entre le Mali et la France en lien avec la crise politico-sécuritaire qui secoue le Mali et le Sahel. Les deux discours abordent les causes de la crise malienne à leurs manières et tentent d'apporter à leur façon une réponse aux questions que se posent les partenaires. Nous avons montré que la crise malienne est complexe selon les deux premiers ministres parce qu'elle a plusieurs acteurs et partenaires et finit par atteindre tout le Sahel.

Choguel Kokalla Maiga est un panafricaniste et le fait savoir dès l'exorde de son discours : «Je voudrais, avant tout propos, vous adresser les salutations fraternelles du peuple africain du Mali». Le « je » n'utilise pas au hasard l'expression « peuple africain du Mali » mais c'est pour lui une manière de montrer son panafricanisme et surtout ce qu'il veut montrer par-dessus tout c'est le soutien de tous les panafricanistes dont son pays bénéficie dans ces moments sombres de son histoire.

L'argument majeur permettant au premier ministre d'effectuer ses réformes électorales est selon lui la recommandation de la CEDEAO en octobre 2018 qui «à l'issue de sa Mission d'Information relative à la crise postélectorale » recommande «de mener les réformes» avant toute nouvelle élection à cause des dysfonctionnements constatés. Les mots et expressions qui reviennent sans cesse dans les deux discours sont entre autres : le terrorisme et l'extrémisme violent, la question des droits de l'homme, la France, la MUNISMA, les Nations Unies. Ainsi, l'analyse stylistique de deux discours nous a permis de comprendre la responsabilité des acteurs et partenaires selon Choguel Maiga et Abdoulaye Maiga dans la crise malienne et sahélienne et à juste titre selon la métaphore de Choguel «l'hydre du terrorisme de l'instabilité à l'extrémisme violent».

BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, Ruth. 1999 (dir.) Images de soi dans le discours. La construction de l'éthos. Lausanne-Paris : Delachaux & Niestlé.
- Amossy, Ruth. 2000. L'Argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction. Paris : Nathan.
- Amossy, Ruth. 2010. La présentation de soi. Ethos et identité verbale. Paris : Presses Universitaires de France.
- Barthes, Roland. 1970. « L'ancienne rhétorique ». *Communications*, 16, 1970. 172–223. <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm0588-8018> (2013-06-19).

- Calas, Frédéric. 2021. *Leçons de stylistique. Cours et exercices corrigés*. 4^e édition. Paris : Armand Colin.
- Chudzin´ska, Yasmine & Pierre Bourdieu. 1983. « Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques ». *Mots*, 7 : 155–161.
<http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots0243-6450>
(2013-06-19) .
- Charaudeau, Patrick. 2001. « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle ». In : *Analyse des discours. Types et genres*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse. Consulté le 19 juin 2013 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. <http://www.patrick-charaudeau.com/Visees-discursives-genres,83.html>
- Charaudeau, Patrick & Dominique Maingueneau. 2002. *Dictionnaire de l'analyse du discours*. Paris : Éditions du Seuil.
- Ducrot, Oswald. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- Fiala, Pierre & Jean-Michel Leblanc. 2004. « Autour de JE présidentiel ». Louvain-La-Neuve : JADT 2004. http://lexicometrica.univ-Paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT_068.pdf (2013-07-05)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'énonciation*. Paris: Armand Colin.
- Maingueneau, Dominique. 2002. « L'ethos, de la rhétorique à l'analyse du discours ». (2013-06-19)
- Maingueneau, Dominique. 1999. « Ethos, scénographie, incorporation ». In : Ruth Amossy (dir.) *Images de soi dans le discours, La construction de l'ethos*. Lausanne : Delachaux & Niestlé. 75–101.
- Maingueneau, Dominique. 1998. *Analyser les textes de communication*. Paris : Dunod.
- Roitman, Malin, *L'ethos de crédibilité chez les candidats à la présidence : l'exemple du pronom je présidentiel dans le débat Hollande-Sarkozy 2012*. In: Engwall, Gunnel & Fant, Lars (eds.) *Festival Romanistica. Contribuciones lingüísticas – Contributions linguistiques – Contributi linguistici – Contribuições lingüísticas*. Stockholm Studies in Romance Languages. Stockholm: Stockholm University Press. 2015, pp. 291–316. DOI: <http://dx.doi.org/10.16993/bac.o>. License: CC-BY
- TOULON Béatrice, « Chapitre 5. L'Ethos ou l'impact de la crédibilité », dans : *Oui, vous avez du charisme !* sous la direction de TOULON Béatrice. Paris, Dunod, « Efficacité professionnelle », 2015, p. 57-65. URL : <https://www.cairn.info/oui-vous-avez-du-charisme--9782100715664-page-57.htm>.